



# NAPA Nouvelles des Aires Protégées en Afrique

News from African Protected Areas

N°91  
Novembre 2015



## Edito

Geoffroy MAUVAIS  
Coordinateur du Papaco

### Astérix et le Chaudron

Le 36<sup>ème</sup> album des aventures d'Astérix est sorti fin octobre\*. Saviez-vous que c'est la bande dessinée la plus lue au monde ? Et bien pas moi, preuve s'il en est besoin, qu'on ne sait pas tout. Le 13<sup>ème</sup> opus de cette passionnante saga s'intitulait « Astérix et le Chaudron ». C'est en quelque sorte l'histoire de la première fraude fiscale de notre ère... mais là n'est pas le sujet. Ce qui m'intéresse, c'est le titre de cette aventure, alors que s'ouvre bientôt la conférence sur le climat à Paris (*Lutèce au temps de notre héros*). Le chaudron, n'est-ce pas où nous vivons désormais ?

Il y a les faits, et puis les opinions. Comme on ne sait pas tout (*cf ci-dessus*), tenons-nous en aux faits !

Le réchauffement climatique (qui est l'objet de cette conférence) est un fait. Il traduit en deux mots l'augmentation progressive de la température moyenne des terres (atmosphère) et des océans depuis plusieurs décennies, et particulièrement depuis qu'on mesure cette température. Ce n'est plus un concept, ce n'est plus une hypothèse, c'est bel et bien en train d'arriver et toutes les courbes l'attestent, quelles que soient les méthodes utilisées. Les dix années les plus chaudes enregistrées depuis 1880 sont toutes postérieures à 1998 ! En clair, notre bonne vieille planète se réchauffe, et elle se réchauffe de plus en plus vite – nous sommes dans le chaudron.

Il y a certainement plusieurs causes à cela mais l'augmentation de la teneur en gaz à effets de serre en est une désormais reconnue. Et cette augmentation est liée à l'activité humaine, notamment mais pas seulement industrielle. Les projections des modèles climatiques établis sur les observations des dernières décennies nous prédisent un accroissement des températures moyennes allant de 1,1°C à plus de 6°C au cours de ce siècle. Cela ne dépend pas du degré d'optimisme du prévisionniste ou de son acuité visuelle face au thermomètre, mais de notre capacité à réagir.

L'objectif déclaré de la conférence de Paris est d'ailleurs de maintenir la hausse des températures à moins de 2°C d'ici 2100. Nous pouvons donc fixer des objectifs et définir des actions pour y parvenir ; nous pouvons régler le thermostat du chaudron.

Pourquoi le faire ? Bon, il y a une raison simple : parce que nous ne voulons pas abîmer la planète. C'est certainement la meilleure motivation mais ne sombrons pas dans la niaiserie, ce n'est pas celle qui intéressera nos « décideurs ». Alors on cite à l'envie les répercussions sur la santé humaine, nos activités quotidiennes, l'économie, les villes côtières, l'agriculture qui nous nourrit, la stabilité politique du monde, l'accès à l'eau, les stations de ski...

Ne cherchons pas à convaincre l'homme que des espèces disparaissent (+ de 15% sont menacées à court terme), que d'autres au contraire envahissent tout, que des écosystèmes régressent, que le patrimoine génétique de notre monde fond plus vite que les glaces des pôles. Tout cela, il n'en a cure. Ce qui compte, c'est qu'il se persuade que sans action, il sera la première victime de sa

bouillonnante activité. Et que quitte à cuire, il a intérêt à le faire à petit feu !

Pour nous autres, intéressés par les aires protégées d'Afrique, évidemment, cela complique un peu la donne. Comment mobiliser les financements nécessaires pour tout ce qui nous reste à faire (rappelez-vous, nos engagements de 1992 !!!) quand les donateurs ont les yeux rivés sur le mercure et pire, ne s'intéresse plus qu'à ce qui fera du bien à l'homme, directement ? Oui, c'est compliqué, très compliqué... et la biodiversité, reine des années 90, est en train de se vaporiser sans bruit hors du champ visuel des bailleurs, sous l'effet de l'excès de CO2.

Le bon côté, c'est que tout cela fait parler d'environnement et que la « conscience environnementale » croît rapidement. Donc notre optimisme. Mais à la COP 21, il faudra plus que de l'optimisme. C'est de magie dont nous aurons besoin, pour rendre notre espèce, si dominante et si aveugle, sinon clairvoyante, au moins – juste - borgne. Astérix, reviens vite avec ta potion !



\*Astérix le Gaulois raconte l'histoire d'un village rebelle à l'envahissement romain, à l'aube du premier millénaire, rébellion rendue possible par une potion magique qui rend ses consommateurs invincibles.

Le papaco, c'est aussi sur :



Twitter = @Papaco\_IUCN  
([https://twitter.com/Papaco\\_IUCN](https://twitter.com/Papaco_IUCN))

Et sur :



Facebook = facebook /IUCNpapaco  
(<https://www.facebook.com/IUCNpapaco>)



## MOOC sur la gestion des aires protégées Ça roule !

Notre MOOC a débuté le 26 octobre dernier et se poursuivra jusqu'à mi-décembre. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la fin du cours. N'hésitez pas à nous rejoindre !



Quelques chiffres au 31 octobre :

**3103**, c'est le nombre d'inscrits. On compte **102 pays** représentés parmi les participants du MOOC (dont **76 %** en Afrique).

Le **teaser** a été vu **7875** fois sur Facebook et regardé **1981** fois sur Youtube.

Le nombre de **visites** de [www.papaco.org](http://www.papaco.org) enregistrées en octobre : **13525**

**Inscrivez-vous maintenant !**  
<https://www.coursera.org/course/apafrique>

## Systèmes de planification systématique de la conservation des aires protégées en Afrique de l'Ouest dans le contexte du changement climatique

Par Bob Smith, Bora Masumbuko et Elise Belle

### Introduction

Les aires protégées (AP) d'Afrique de l'Ouest doivent faire face à de nombreuses menaces anthropiques, incluant le changement climatique, qui affectent la biodiversité. De plus, beaucoup de réseaux d'AP ne parviennent pas à protéger de nombreuses espèces et habitats. Fort de ce constat, il est important de développer des stratégies appropriées afin d'améliorer la planification des AP et accroître leur résilience aux changements environnementaux mondiaux, y

compris le changement climatique. Ceci aidera également à atteindre les objectifs d'Aichi 11 (au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières sont conservées d'ici 2020) et 12 (éviter l'extinction d'espèces menacées connues et améliorer et maintenir leur état de conservation d'ici 2020). La planification systématique de la conservation est généralement reconnue comme la meilleure approche pour identifier de nouvelles aires prioritaires pour la conservation. Dans le cadre du projet PARCC (Aires protégées résilientes au changement climatique) en Afrique de l'Ouest, DICE Université du Kent (UK) a développé des systèmes de planification systématique de la conservation pour la région Afrique de l'Ouest et pour chacun des 5 pays du projet<sup>1</sup> afin de les aider à identifier l'emplacement de nouvelles AP (ou leur extension) en tenant compte de la répartition actuelle et future des espèces (ici les espèces de mammifères, oiseaux et amphibiens sont considérés) à cause du changement climatique.

Sur la base d'une analyse des lacunes et d'une priorisation spatiale de la conservation, DICE a travaillé avec des experts nationaux pour établir des objectifs (cibles) pour une gamme d'éléments de conservation<sup>2</sup>, afin de mesurer le degré auquel le système actuel d'AP atteint ces cibles et identifier les aires prioritaires pour combler les lacunes.

## Résultats de l'analyse des lacunes

### - Au niveau régional

Le réseau d'AP et de ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux) couvre en général la plupart des zones importantes pour la biodiversité et atteint les cibles de conservation pour 74,5% des éléments de conservation. Ce réseau régional ne parvient cependant pas à conserver 12,5% des espèces menacées et les zones boisées très sèches de montagne dans l'est du Sahara ou l'écorégion du Plateau Mandara dans le nord du Nigeria. Les répartitions futures projetées des amphibiens, oiseaux et mammifères en 2010-2039 (incluant les espèces menacées) sont relativement bien protégées par le réseau actuel.

#### Plus d'info:

<sup>1</sup> Tchad, Mali, Gambie, Sierra Leone, Togo

<sup>2</sup> Ces éléments étaient (A) les éléments généraux de biodiversité i.e. types de couverture terrestre, zones d'élévation; (B) répartition actuelle des espèces, et (C) répartition future des espèces qui pourraient être vulnérable au changement climatique (analyse basée sur les oiseaux, mammifères et amphibiens).

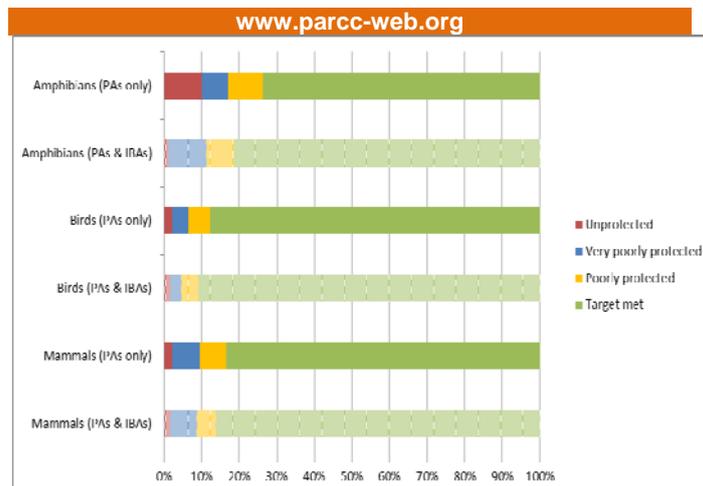


Fig 1. Pourcentage d'espèces d'amphibien, d'oiseau et de mammifère pour lesquelles la cible établie (i.e. proportion de leur répartition actuelle qui doit être protégée) est atteinte par le réseau actuel d'AP et de ZICO.

### - Au niveau national (pays du projet)

Le réseau actuel d'AP et de ZICO du **Tchad** atteint la plupart de l'ensemble des cibles de conservation. Toutefois, il ne conserve pas les forêts claires xériques d'altitude et une partie très réduite de l'écorégion du désert du Sahara.

Le réseau actuel d'AP et de ZICO de la **Gambie** n'atteint pas la plupart des cibles de conservation. Notamment, il ne parvient pas à atteindre les cibles pour la quasi-totalité des espèces, bien que les ZICO non protégées jouent un rôle important dans le renforcement de la protection pour l'ensemble des trois groupes taxonomiques.

Le système d'AP et de ZICO du **Mali** ne parvient à conserver aucune des écorégions du désert du Sahara et une très faible portion de la savane inondée du Delta intérieur du Niger. Les oiseaux sont relativement bien protégés, surtout lorsque les ZICO sont prises en compte, mais les mammifères et les amphibiens en particulier sont mal représentés. La situation est bien pire pour les espèces menacées, notamment chez les mammifères.

Le réseau actuel d'AP et de ZICO de la **Sierra Leone** n'atteint pas la plupart des cibles de conservation. Notamment, il ne parvient pas à atteindre les cibles pour la quasi-totalité des espèces, notamment les amphibiens.

Le système d'AP et de ZICO du **Togo** représente la plupart des écorégions et des types de couverture terrestre. Le réseau actuel parvient déjà à atteindre

les cibles pour la plupart des espèces, et seule une proportion très infime est totalement absente du réseau d'AP existant. Toutefois, il faut noter que le réseau d'AP du Togo est actuellement en cours de révision.

### Aires prioritaires identifiées

#### - Au niveau régional

Des aires prioritaires ont été identifiées à travers toute la sous-région, notamment de grandes zones en Côte d'Ivoire, Ghana et Mauritanie.

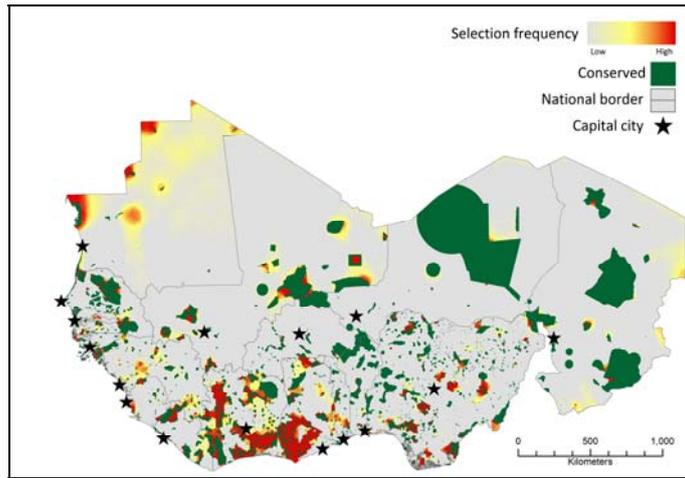
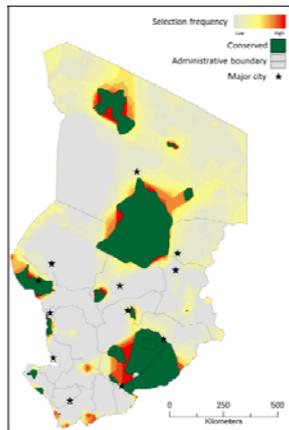
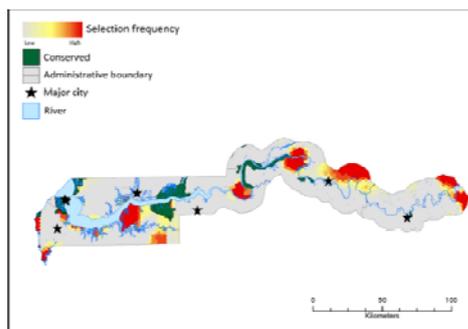


Fig 2. Aires prioritaires pour l'Afrique de l'ouest (reflétant la priorité de conservation)

#### - Au niveau national (pays du projet)

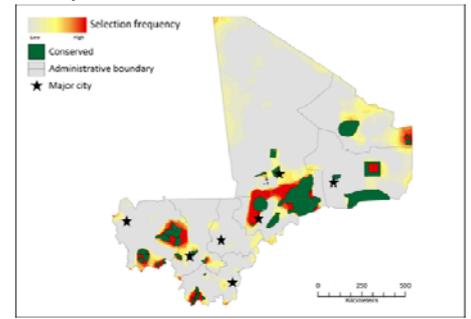


La plupart des aires prioritaires pour le Tchad se trouvent autour des aires de conservation existantes, et les aires prioritaires les plus réduites dans des patches dans le sud du pays. L'analyse a également montré que les vastes aires du nord devraient également figurer dans le réseau d'AP pour atteindre les cibles de protection.

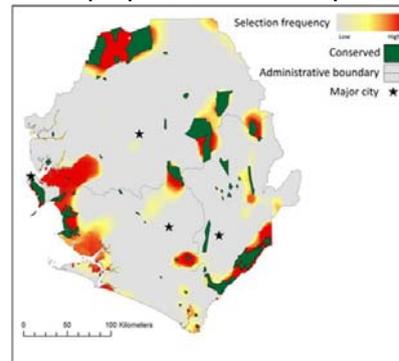


Un certain nombre d'aires prioritaires importantes ont été identifiées dans différentes parties de la Gambie et s'étalant d'Est en Ouest.

La plupart des aires prioritaires se trouvent dans les parties centrale et australe du Mali, en particulier autour des aires protégées existantes. Le Mali devra étendre son réseau d'AP à travers le pays pour atteindre les cibles de protection.



La plupart des aires prioritaires se trouvent dans les parties centrale et occidentale de la Sierra Leone, en particulier autour des aires protégées existantes. La Sierra Leone devra étendre son réseau d'AP à travers le pays pour atteindre les cibles de conservation.



Un nombre réduit d'aires prioritaires a été identifié en dehors du réseau existant d'aires protégées du Togo. Toutefois, il demeure nécessaire d'étendre le réseau d'AP existant afin de réaliser toutes les cibles de conservation, notamment avec des aires supplémentaires dans le sud du pays.

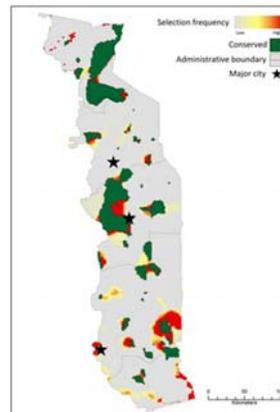


Fig. 3. Aires prioritaires au Tchad, Mali, Gambie, Sierra Leone et Togo pour atteindre les cibles de conservation, tout en évitant les zones à forte densité de population humaine lorsque c'est possible. Les aires en rouge sont nécessaires pour atteindre les cibles, les aires en jaune sont moins importantes, mais certaines sont nécessaires pour atteindre les cibles.

### Conclusion et recommandations générales pour les travaux futurs

La planification systématique de la conservation est un outil important pour informer les décisions politiques en matière de conservation. Le système régional et les systèmes nationaux de planification de la conservation présentés ici fournissent des informations pour guider les actions de

conservation et aider à améliorer les systèmes d'AP d'Afrique de l'Ouest, y compris dans le contexte du changement climatique.

La planification systématique de la conservation devrait être un processus à long terme qui implique de développer et mettre en œuvre une stratégie en collaboration avec toutes les parties prenantes pertinentes. Notamment, les données utilisées pour développer ces systèmes devraient être mises à jour aussi souvent que possible.

Cependant, la mise en œuvre de ces résultats devrait être faite avec précaution étant donné que, par exemple, la plupart des données sur la répartition des espèces étaient basées sur des cartes qui incluent des habitats inappropriés.

Quelques recommandations pour les travaux futurs incluent donc :

- Améliorer la collecte des données avec l'inclusion de données à jour et de nouvelles données telles que les services écosystémiques, les coûts d'opportunité liés à l'agriculture ou les plans d'utilisation des terres provenant d'autres secteurs d'activité (étant donné qu'ils peuvent influencer la mise en œuvre des résultats), ou d'autres types de zones de conservation qui ne figurent pas actuellement dans cette étude (tels que les réserves forestières gérées pour la biodiversité) ;
- Inclure de meilleures cartes de couverture végétale et des terres dans les analyses futures et solliciter l'appui des partenaires financiers pour élaborer de telles cartes dans les pays qui n'en disposent pas actuellement ;
- Développer de nouvelles approches pour l'établissement des cibles qui tiennent compte des différences taxonomiques dans la précision des cartes représentant les aires de répartition et de la relation entre l'aire de répartition et la zone d'occupation ; et
- Effectuer des revues de littérature, visiter les aires prioritaires proposées et faire une enquête sur la biodiversité pour vérifier qu'elles sont effectivement importantes pour les éléments de conservation pour lesquelles elles ont été sélectionnées.

Contact: R.J.Smith@kent.ac.uk

*Merci à Bora Masumbuko qui a résumé cet article:  
bora.masumbuko@iucn.org*

## Projections climatiques régionales et projections des changements dans les services écosystémiques dans un contexte de changement climatique

*Par Andrew Hartley, Richard Jones, and Tamara Janes*

### Projections climatiques régionales

Le Met Office Hadley Center (MOHC, Royaume-Uni), l'un des partenaires au projet, a développé des projections climatiques régionales pour le projet PARCC.

Cinq expériences de modélisation à haute résolution du climat régional ont été réalisées pour évaluer les changements potentiels de températures et de précipitations en Afrique de l'ouest. Toutes ces expériences mettent en relief une tendance générale au réchauffement, comme l'ont montré des expériences climatiques mondiales de plus grande envergure. Les résultats du climat régional montrent aussi une augmentation de la variabilité, ce qui pourrait entraîner une plus grande fréquence de phénomènes particulièrement chauds. Le niveau élevé de similarité entre les résultats des modèles climatiques mondiaux et régionaux suggèrent fortement que l'augmentation de température prévue est très susceptible de se produire. Cela pourrait avoir des impacts importants sur les écosystèmes et les moyens de subsistance dans la région ouest-africaine.

En ce qui concerne la pluviométrie, les projections avec les expériences de modélisation climatique régionale et mondiale sont très variables, et comportent peu ou pas de consensus sur la direction ou l'ampleur des changements potentiels dans les précipitations. La meilleure recommandation est donc de renforcer la résilience à la variabilité climatique actuelle dans la mesure où les modes plus secs ou plus humides de cette variabilité pourraient s'intensifier dans le futur.

### Projections de changements dans les services écosystémiques dans un contexte de changements climatiques

Le MOHC a utilisé les projections climatiques régionales pour exécuter un modèle afin d'analyser l'impact futur du changement de l'utilisation des terres et des changements climatiques sur les services écosystémiques en Afrique de l'Ouest, y compris le stockage du carbone, l'approvisionnement en eau et la productivité

végétale. Il ressort que les changements climatiques devraient affecter les écosystèmes et la répartition des espèces, et donc avoir un impact sur la capacité des AP à fournir des services écosystémiques tels que la nourriture, l'eau, et la séquestration du carbone.

Trois scénarios d'utilisation des terres ont été pris en compte : (i) la préservation du carbone stocké dans la forêt existante (préservation des forêts existantes, et l'expansion de la superficie forestière) ; (ii) la réduction des prairies en faveur des terres cultivées (perturbation humaine de la forêt inchangée en Afrique de l'Ouest) et ; (iii) aucune perturbation humaine ni dans le passé ni dans le futur.



Les principales conclusions pour la **région** sont les suivantes :

- **Le stockage du carbone des forêts devrait augmenter sous l'effet des changements climatiques**, cependant, la dégradation de la forêt par l'homme tendrait à limiter cette augmentation (degré de confiance élevé, grande probabilité).

- De façon générale, **la productivité végétale devrait augmenter** dans la plupart des régions d'Afrique de l'Ouest, excepté dans le sud du Nigeria, où les scénarios de l'utilisation des terres prévoient un niveau élevé de l'activité humaine, et dans l'ouest du Sahel, où l'on signale un assèchement dans les projections climatiques (niveau de confiance faible, mais plausible).

- **En Afrique Centrale et dans la partie Est de l'Afrique de l'Ouest, les écosystèmes devraient se déplacer vers le nord.** Cela comprend une augmentation de la fraction d'arbres des écosystèmes au Cameroun et en République centrafricaine, l'augmentation de la fraction d'arbustes dans les prairies de la savane du sud du

Tchad et du nord du Nigeria, et une augmentation de la fraction d'herbacées en bordure du Sahara au Tchad et au Niger.

- **Les projections de changement végétal dans le Sahel et la savane soudanienne** présentent un faible niveau de confiance, mais sont plausibles parce qu'il y a un manque de consensus dans les projections des modèles de précipitations.

Concernant les **pays** du projet, les principales conclusions sont les suivantes :

**Tchad.** L'ensemble du pays devrait connaître un déplacement des écosystèmes vers le nord. Des augmentations sont prévues au niveau : des arbustes et du couvert forestier dans les écosystèmes de la savane boisée du sud (degré de confiance élevé); du couvert végétal (prairies) dans les écosystèmes arides et semi-arides du centre du Tchad en bordure du Sahara (plausible, mais faible niveau de confiance car lié aux précipitations); et de la productivité végétale au centre et au Sud du Tchad, indiquant une croissance plus forte de la végétation ainsi une tendance vers une plus grande savane boisée fermée, et potentiellement de meilleurs rendements agricoles (liée à la température, donc niveau de confiance élevée); du ruissellement de surface, ce qui suggère plus d'eau disponible pour les écosystèmes et l'agriculture (plausible, mais faible car lié aux précipitations).

**Mali.** Dans le sud du Mali, on projette une augmentation de la fraction de sol nu, en remplacement des prairies, et une réduction de la productivité végétale dans les régions arides et semi-arides du pays. Étant donné qu'ils sont liés à une projection de précipitations réduites dans l'ouest du Sahel, ces changements sont plausibles, mais le niveau de confiance est faible. Cependant, il ressort que les prairies sont très sensibles à la variabilité des précipitations.

**Togo.** Dans un scénario sans aucune perturbation humaine, on projette de petites augmentations de la productivité végétale, ce qui pourrait augmenter le carbone végétal dans les écosystèmes de savane boisée. Dans un scénario de perturbation humaine, on projette une réduction du carbone végétal au centre du Togo. On projette une petite augmentation de la fraction du couvert forestier de feuillus sur l'ensemble du pays selon certaines, mais pas toutes, les projections de modèles climatiques régionaux.

**Sierra Leone.** L'augmentation de la fraction du couvert forestier de feuillus devrait survenir sur l'ensemble de la Sierra Leone, bien que les perturbations humaines puissent limiter cette augmentation. La productivité végétale et par conséquent le stockage du carbone végétal devraient également s'améliorer avec l'augmentation du couvert forestier dans l'ensemble du pays. Ceci est lié à l'augmentation de la température minimale, puisque la photosynthèse n'est pas limitée par la disponibilité de l'eau dans cette région, par conséquent le niveau de confiance est élevé.

**Gambie.** On projette une augmentation de la fraction de sol nu, en remplacement du couvert herbacé, et une petite réduction de la productivité végétale. Ces projections sont liées à une diminution prévue des précipitations dans l'ouest du sahel et sont donc plausibles, mais pas très sûres. Les projections portant sur le couvert herbacé et les fractions de sol nu en Gambie sont également très sensibles à la variabilité des précipitations, tel qu'indiqué à la fois par la variabilité annuelle et la variabilité décennale du couvert végétal.

#### Quelques conseils pour la planification nationale:

- Réduire le changement futur dans l'utilisation des terres afin d'accroître le stockage de carbone de forêt et de savane (par exemple pour le Togo) ;
- Préparer le terrain pour la gestion de la biodiversité et le régime annuel des feux, compte tenu des augmentations plausibles de savane boisée (par exemple pour le Togo) ;
- Les stocks de carbone dans les forêts tropicales peuvent mettre jusqu'à 100 ans à se reconstituer à des «niveaux naturels» après la cessation des perturbations humaines ;
- L'incertitude dans les projections des précipitations peut être prise en compte dans les prises de décision par le renforcement de la résilience aux années humides, ainsi qu'aux années sèches (par exemple, le Mali et le Tchad), afin de tenir compte des extrêmes de la variabilité annuelle et décennale, tels qu'observés par le passé.

Contacts: [andrew.hartley@metoffice.gov.uk](mailto:andrew.hartley@metoffice.gov.uk)

*Merci à Bora Masumbuko qui a résumé cet article:  
[bora.masumbuko@iucn.org](mailto:bora.masumbuko@iucn.org)*

Plus d'info :  
[www.parcc-web.org](http://www.parcc-web.org)

## Éléments de stratégie dans la lutte contre le grand braconnage dans les aires protégées africaines

Directions 4 et 5 de la Feuille de Route pour les AP d'Afrique

Par David Brugières - BRLi

Les aires protégées d'Afrique sub-saharienne sont confrontées depuis quelques années à une recrudescence de grand braconnage centrée sur l'éléphant et les rhinocéros et destinée à alimenter en ivoire (à des fins ornementales) et en cornes (pharmacopée traditionnelle) les marchés asiatiques (notamment chinois et vietnamien). Cette pression est à l'origine de la disparition totale des deux espèces de rhinocéros en Afrique centrale et de leur réduction à des populations reliques dans quelques aires protégées (AP) d'Afrique de l'Est et australe (voir encadré). Les éléphants voient également leur effectif décliner partout, y compris dans les AP. Ce constat pose clairement la question de la stratégie de lutte contre le grand braconnage (LAB) dans les AP du continent. En se basant sur l'expérience de quelques APs (notamment d'Afrique australe) ayant réussi à endiguer la pression de grand braconnage, nous identifions ici quelques grands principes généraux sur lesquels toute stratégie LAB, nécessairement adaptée au contexte local, pourrait s'appuyer.



### Principes organisationnels

Au cœur de toutes actions LAB efficace sur le terrain repose trois principes organisationnels majeurs : **la mobilité, le renseignement et le leadership.**

- **Organisation des patrouilles** : traditionnellement, la surveillance des AP consiste à positionner pour des durées plus ou moins longues des équipes d'écogardes dans des postes fixes disséminées dans et autour de l'AP. L'expérience montre que ce type de dispositif est généralement inefficace pour endiguer le braconnage car les écogardes bougent peu et circulent sur des trajets routiniers bien connus des braconniers. Il est donc indispensable de disposer **d'équipes mobiles** devant parcourir des trajets variables et déterminés notamment en fonction des informations communiquées par le renseignement. Ces trajets sont communiqués uniquement le jour du départ. A ces patrouilles mobiles régulières, peuvent s'ajouter des unités spéciales mobilisables extrêmement rapidement pour des interventions urgentes.



- **Renseignement** : les aires protégées africaines sont généralement trop grandes pour que les rencontres avec les braconniers se fassent de façon aléatoire. Il est donc indispensable de disposer d'un **système de renseignement** permettant d'anticiper l'action des braconniers. Ce système consiste en un réseau d'informateurs présents dans les villages (ou autres : campements de pêche, etc.) situés en périphérie des AP. Ces informateurs, dont l'identité doit évidemment être tenue secrète, sont rémunérés en fonction de la qualité des informations communiquées. Ils sont dotés de moyens de communications rapides et discrets (de type téléphones mobiles). Il faut ici souligner une vérité dérangement : le grand braconnage s'effectue très souvent avec la complicité passive ou active de membres des communautés locales, y compris pour les AP ayant mis en place des programmes de développement communautaire. La raison principale en est qu'aucun de ces programmes ne peut générer

autant de revenus que ce rapporte un corne de rhinocéros ou une défense d'ivoire. En outre ces programmes s'appuient des approches collectives alors que le braconnage relève le plus souvent d'une démarche individuelle. Le renseignement peut également s'appuyer sur les technologies modernes (drônes, caméra pièges, etc) qui deviennent de moins en moins coûteuses et qui peuvent ainsi compléter le renseignement humain.

- **Leadership** : enfin, un des éléments fondamentaux de toute stratégie LAB est de positionner aux postes clés des services LAB des hommes dotés d'un fort **leadership**. La capacité à développer et mettre en œuvre une vision stratégique et opérationnelle de la LAB et à transmettre la motivation au sein des équipes de terrain constitue autant de qualités indispensables pour gérer efficacement la surveillance des AP. Si certaines techniques peuvent améliorer le niveau de leadership, ce dernier repose beaucoup sur la personnalité individuelle ; les gestionnaires d'AP doivent donc identifier les cadres chargés de la LAB en se basant moins sur le diplôme que sur leur forte personnalité. A ce niveau, comme dans tout processus de recrutement, la cooptation, hélas si courante en Afrique, doit être bannie.

### Fonctions de support

Mobilité, renseignement et leadership ont besoin d'être environnés d'un certain nombre de fonctions support favorisant leur mise en œuvre.

- Les écogardes doivent être **bien rémunérés** (pour limiter les risques de collusion avec les trafiquants) et pourvus d'un **équipement** approprié pour faire des séjours prolongés en brousse. L'AP doit être dotée de moyens de déplacement facilitant la mobilité de équipes LAB. A ce niveau, il ne faut jamais oublier que tout véhicule entraîne des coûts de fonctionnement et de maintenance, d'autant plus élevés que le matériel est vieillissant. Le **développement d'une culture de maintenance des équipements, par un ensemble de règles incitatives et coercitives, est prioritaire** pour assurer une durée de vie raisonnable des équipements. Trop de base-vie d'AP en Afrique ressemblent à des cimetières de matériel par défaut d'usage raisonné !

- La **formation** continue du personnel est importante. Pour les écogardes, elle a souvent tendance à se focaliser sur les aptitudes physiques et le maniement des armes. Si ces éléments sont indispensables, il ne faut pas négliger d'autres

aspects clés tels que les tactiques d'approches et d'appréhension des groupes de braconniers, la législation nationale et les modalités de rédaction des procès-verbaux.



- Le développement **des relations étroites avec les autorités judiciaires** locales est absolument indispensable. Trop souvent, ces dernières sont indifférentes aux délits environnementaux et enclines à relâcher les délinquants sous des motifs divers. Un travail de sensibilisation des autorités judiciaires doit être entrepris pour une application stricte de la législation relative à la protection de la faune. De façon plus générale, **les AP devraient pouvoir bénéficier de l'appui d'un avocat spécialisé sur les délits environnementaux**, idéalement dépêchés par l'administration centrale ou, alternativement, contractualisé localement, pour enclencher et suivre les procédures pénales jusqu'à leur terme. L'expérience a montré qu'un tel appui améliore très significativement la fréquence et l'intensité des condamnations. Le resserrement des liens de collaboration avec les autres forces de l'ordre (police, militaire, etc.) s'avère également souvent nécessaire, ces-dernières pouvant être, en zone rurale, impliqués à des degrés divers dans le grand braconnage. Ce resserrement peut passer par des sessions de formation commune avec les écocardes. Lorsque la collaboration est bonne, les forces de l'ordre peuvent jouer un rôle important, notamment pour le contrôle des voies de communication.

- Le travail avec **les communautés locales** reste indispensable, qu'il concerne le développement d'activités génératrices de revenus ou bien la mise en place d'un processus de gouvernance partagée de l'AP. Idéalement, ces actions doivent être « conservation-dépendantes »,

c'est-à-dire être liées à l'état de conservation de l'AP. Toutefois, il convient de garder à l'esprit **qu'il n'y a pas de lien direct et mécanique entre le niveau de collaboration avec les communautés locales et la baisse du braconnage**, même lorsque celui-ci est pratiqué par des membres de ces communautés, notamment parce qu'aucun revenu personnel n'est jamais remplacé par un revenu communautaire.

- Enfin, un système de **suivi-évaluation** de la performance du système LAB (tel le système SMART) peut- être mis en place<sup>3</sup>, sans oublier que celui-ci n'est qu'un outil de suivi et ne se substitue pas à une réelle stratégie !

### Volonté politique

Dernier niveau nécessaire à une LAB efficace sur le terrain, la volonté politique. La culture politique africaine étant encore assez pyramidale, **la volonté de protection de la faune doit être publiquement annoncée par les plus hautes autorités de l'Etat, idéalement le chef de l'Etat**. Elle doit être accompagnée si possible, d'un geste symbolique, comme la destruction par incinération des stocks d'ivoire, pour garantir une certaine couverture médiatique<sup>4</sup>. Cet engagement permet un travail plus aisé des services gouvernementaux et de la société civile. Toutefois l'expérience montre que la volonté politique, même exprimée au plus haut niveau, a souvent du mal à « percoler » au niveau décentralisé : tous les gouverneurs des provinces et les services déconcentrés de l'Etat ne se sentent pas toujours tenu de relayer au niveau local les volontés exprimées nationalement. A ce niveau, la société civile doit jouer son rôle de lobbying pour impliquer tous les niveaux de l'Etat.

### Conservation des rhinocéros en Afrique : une histoire contrastée

Dans les années 1950, la situation des deux espèces des rhinocéros africains présente un contraste saisissant : alors que le rhinocéros noir (*Diceros bicornis*) est présent dans plus de 20 pays d'Afrique australe, du centre et de l'Est avec un effectif global d'environ 100.000 individus, le rhinocéros blanc du Sud (*Cerathoterium s. simum*) est réduit à moins de 500 individus dans deux aires protégées d'Afrique du Sud . Grace à une politique vigoureuse de protection et de

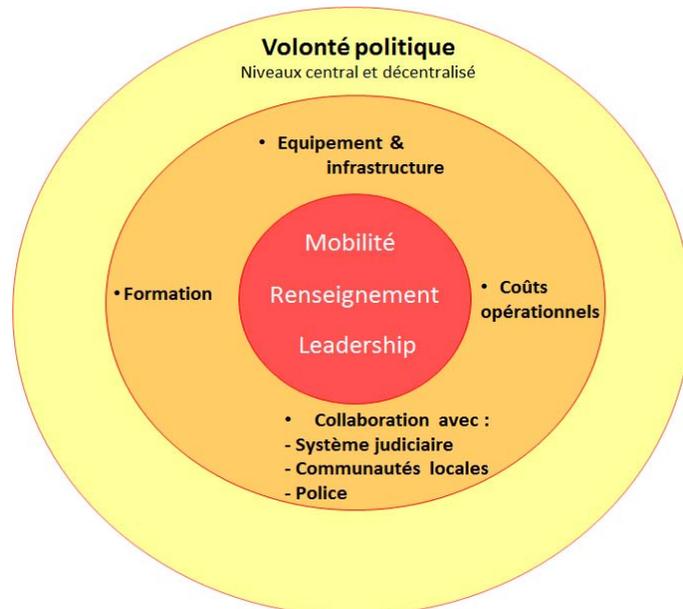
<sup>3</sup> Voir Calaque, R. 2013. Suivi de l'application des lois dans les aires protégées : nécessaire à la conservation mais insuffisant pour une bonne gouvernance. NAPA n°63.

<sup>4</sup> Une tel geste a été accompli ces dernières années au Tchad, Gabon et au Mozambique en 2015

réintroduction impliquant le secteur privé, cette population va croître de façon marquée pour atteindre 20.000 individus en 2012. Dans le même temps, les populations de rhinocéros noir vont s'effondrer à seulement 2.410 individus au début des années 1990. Les pressions effectuées pour l'arrêt du commerce de cornes sur les pays consommateurs (Yémen, Corée, Taiwan, Chine) vont se traduire par une baisse du braconnage et une remontée des effectifs à environ 5.000 individus en 2008. A cette date, suite à l'émergence d'un nouveau marché au Vietnam, le braconnage des rhinocéros reprend de façon très marquée: alors que seuls 62 rhinocéros avaient été braconnés sur tout le continent africain en 2006, ce chiffre atteint 262 individus l'année suivante et 1 090 individus en 2013 (dont 90% en Afrique du Sud, pays qui concentre respectivement 92% et 40% des effectifs de rhinocéros blancs et noirs du continent). Cette vague de braconnage aura eu raison de la sous-espèce du nord du rhinocéros blanc (*C.s.cottoni*): réduite depuis le milieu des années 80 à un seul site, le Parc National de la Garamba en République Démocratique du Congo, elle est déclarée éteinte en 2008. Entre la crise de braconnage des années 1990 et celle vécue actuellement, un élément de contexte a complètement changé : la présence d'une forte communauté asiatique sur le continent africain. Celle-ci joue un rôle majeur dans le trafic de cornes de rhinocéros et d'ivoire à destination de l'Asie de l'est.

**En conclusion,** La LAB a souvent été considérée, notamment en Afrique francophone, comme essentiellement un problème de ressources. Les expériences réussies de LAB montre que, si les moyens humains, financiers et matériels jouent un rôle important, les questions stratégiques et organisationnelles sont fondamentales. Les partenaires techniques et financiers couvrent souvent une grande partie besoins en ressources des APs. Aux gestionnaires de terrain de s'organiser pour les utiliser de façon efficiente ! Bien sûr, la lutte contre le grand braconnage sur le terrain doit être complétée par un travail de démantèlement des filières de commerce illégal et, plus encore, par une action de lobbying au niveau des pays consommateurs pour réduire la demande en ivoire et en cornes. Seule une action puissante et coordonnée à ces trois niveaux (terrain, filière, demande) pourra assurer une sauvegarde durable des pachydermes africains.

*Remerciements : l'auteur remercie B. Chardonnet, P.-A. Roulet, R. Ledauphin, T. Prin et P. Bour pour leurs commentaires.*



*Principes et niveaux d'action pour une stratégie LAB efficace au niveau des AP : au centre, le niveau organisationnel terrain avec trois principes clés ; en périphérie, les fonctions support et, au sommet, le niveau politique*

### Passer des initiatives locales de conservation de la biodiversité aux stratégies nationales : vers la formalisation d'un cadre de concertation en Afrique de l'Ouest...

Directions 1 à 3 de la Feuille de route pour les AP d'Afrique

Par Arsène Sanon – IUCN PACO

Dans la continuité de projets et programmes de développement des capacités et d'accompagnement des acteurs de la conservation, le programme Aires protégées et Biodiversité pour l'Afrique Centrale et Occidentale de l'IUCN, avec le soutien du FFEM et de l'Union Européenne, a organisé à Ouagadougou du 15 au 17 septembre, un Forum sous régional consacré aux initiatives locales de conservation. Intitulé « Des initiatives locales aux stratégies nationales », ce forum s'inscrit dans un processus de valorisation des résultats et de construction d'un plaidoyer par les acteurs locaux auprès des décideurs nationaux et régionaux en charge de la mise en œuvre des politiques de gestion des ressources naturelles et des partenaires techniques et financiers. L'évènement a réuni environ 120 participants représentant la diversité des acteurs locaux engagés dans des actions de conservation issus de l'Afrique de l'Ouest ainsi que des partenaires techniques et financiers. Le Forum fut placé sous le parrainage du Président de l'Union Economique et

Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à travers le Commissaire du Département Sécurité Alimentaire, Mines et Environnement (DSAME).

Au cours des deux premiers jours de travaux, les participants ont élaboré des messages clé de plaidoyer basés sur les résultats acquis par leurs interventions sur le terrain, aux échelles locale et nationale. La déclaration finale issue de ces réflexions a été présentée et débattue le 17 septembre avec des autorités de 5 pays. Celle-ci insiste sur la pertinence des approches inclusives et concertées entre tous les acteurs pour répondre à la fois aux enjeux de conservation et de développement local. Elle invite les Etats à appuyer la mise en œuvre effective de la décentralisation et à vulgariser les textes de lois afin de renforcer la subsidiarité des politiques de GRN et l'implication des populations locales dans les initiatives de conservation. Afin de poursuivre ce dialogue entre acteurs locaux et nationaux de la conservation, un groupe de réflexion a été constitué en vue de la mise en place d'un cadre pérenne de concertation sous régional.



*Les participants du forum*

biodiversité ;

3. Bien que certains États aient fait des avancées notables vers la subsidiarité à travers leurs législations nationales, les transferts de ressources accompagnant le transfert de compétences restent insuffisants. La création d'un cadre juridique adéquat pour le transfert effectif des compétences et des ressources aux collectivités décentralisées -et aux communautés- permet d'améliorer la gestion des ressources naturelles ;

4. L'amélioration de la biodiversité et du bien-être des populations passe par la mise en œuvre de mécanismes de financement à long terme au profit des politiques et programmes environnementaux et d'adaptation au changement climatique ;

5. La connaissance et l'application des lois nationales et des accords internationaux par tous les acteurs permettent de lutter efficacement contre le braconnage, le trafic illicite des espèces fauniques et floristiques et la corruption. Il s'avère donc indispensable d'adopter et de vulgariser les textes d'application ;

6. Le développement de synergies transfrontalières contribue à l'amélioration des mécanismes nationaux de gestion des ressources naturelles.

## OFFRE DE FORMATION

### MASTER ORNITHOLOGIE CONSERVATION DEVELOPPEMENT

#### Appel à Candidatures

L'université Gaston Berger en partenariat avec des organisations oeuvrant dans le secteur lance un Master ornithologie Conservation et Développement. Ce master est créé dans un contexte de déclin de population d'oiseaux et de menaces pour un certain nombre d'espèces aviaires. Ce constat s'accompagne d'une situation critique pour la plupart des sites dans lesquels au stress de la péjoration climatique s'ajoute une pression anthropique qui se fait en direction des zones à haute potentialité en biodiversité.

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master a pour but de développer des compétences dans le domaine de l'ornithologie et sa valorisation en Afrique de l'ouest. L'objectif principal est de former un minimum de 25 étudiants par an

#### Messages issus de la Déclaration des acteurs locaux pour une contribution des initiatives locales aux stratégies nationales de gestion des ressources naturelles

1. L'amélioration de la gestion et de la gouvernance locale des aires protégées passe par l'implication effective de tous les acteurs et le partage équitable des bénéfices, ce qui nécessite la mise en place de cadres de concertation pour une synergie des actions et la prévention des conflits ;

2. L'amélioration des conditions de vie des populations riveraines est un impératif qui passe à la fois par le maintien et la valorisation des biens et services écosystémiques, ainsi que le développement d'activités génératrices de revenus compatibles avec la conservation de la

## STRUCTURATION DE LA FORMATION

Le master se structure en trois filières : i) ornithologie qui a pour vocation de donner des connaissances et compétences sur la synécologie, la biologie et la gestion des populations aviaires, ii) aménagement des habitats développe les capacités des apprenants dans l'ingénierie sociale, celle des milieux, des espaces et territoires ornithologiques et iii) valorisation ornithologique forme des acteurs de la mise en marché de ce secteur à haute potentialité économique notamment pour le tourisme.

La formation dure quatre semestres de 30 crédits chacun, soit un total de 120 crédits. Elle est structurée en Master 1 et Master 2. Chaque semestre compte 13 semaines de formation et 2 semaines d'évaluation. La méthodologie appliquée fait appel à l'alternance théorie/pratique, visites de terrain (semestres 1 et 2), enseignements, apprentissages et immersion professionnelle.

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les cours démarrent le 15 décembre 2015 avec en Master 1 par des séances de tronc commun suivi d'un programme de spécialisation par filière, puis d'un stage de promotion. Le Master 2 démarre avec un programme de renforcement qui aboutit à un stage individuel. La formation est couronnée par la présentation d'un mémoire qui consacre le projet professionnel

## L'EQUIPE DE FORMATION

Elle est constituée d'universitaires, de chercheurs et d'experts de divers domaines ayant un lien direct avec l'ornithologie. Les partenariats permettent l'intervention de professionnel aussi bien dans les séminaires que dans les stages de terrains.

## PROCEDURES DE SOUMISSION D'UNE CANDIDATURE

La formation est ouverte aux étudiants sénégalais et à ceux de la sous-région ouest-africaine, aux professionnels intéressés par la thématique et soucieux de renforcer leurs compétences dans ces domaines.

Remplir le formulaire à télécharger sur le site de l'UGB : [www.ugb.edu.sn](http://www.ugb.edu.sn)

**Dépôt des candidatures à partir du 05 octobre 2015. Date de clôture des candidatures : 14 novembre 2015**

## COUT DE LA FORMATION

La formation est proposée à 1.500.000 FCFA pour chaque niveau (M1 ou M2) répartie comme suit :  
Inscription : 250.000 FCFA/ année  
Mensualité : 125.000 FCFA/ pour 10 mois  
Frais de dossier : 10.000 FCFA

## CONTACT

Le Master est géré par un Coordonnateur et une assistante. Ils bénéficient de l'appui des services de l'UFR. Pour toute information prière de contacter : Université Gaston Berger - UFR de Lettres et Sciences Humaines (Mme Aminata BA Camara - Tel : 00221 77 650 14 94)

### Offre d'emploi

Conseiller technique senior pour le projet **MIKES (IUCN/CITES)**

Poste basé à Yaoundé – 3 ans  
+ d'info - voir sur :

<https://hrms.iucn.org/iresy/index.cfm?event=vac.show&vacId=1130&lang=en>



**WCS recherché des candidats pour plusieurs postes en Afrique :**

Les pays concernés sont :

- Gabon
- Chad-Cameroon
- Tanzania
- Republic of Congo

**Plus d'info** sur : <http://www.wcs.org/about-us/careers> -  
Date limite : mi-novembre 2015

## NAPA – CONTACTS

geoffroy.mauvais@iucn.org  
beatrice.chataigner@iucn.org  
marion.langrand@iucn.org

Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation – PAPACO  
Chargée de programme  
Chargée de programme

[www.papaco.org](http://www.papaco.org) et [www.iucn.org](http://www.iucn.org)

*Les opinions exprimées dans cette lettre ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN*